

PROJET DE TERRITOIRE

Fiche action n°8 : Accompagner le vieillissement et la dépendance



Enjeux : Sur un mode partenarial, prévenir les fragilités dans le but de favoriser l'inclusion sociale et de soutenir les habitants

Orientations stratégiques : Accompagnement du vieillissement de la population, de la dépendance et des personnes porteuses de handicaps

Besoins du territoire : L'éloignement des services, et notamment des services de santé, constitue le premier frein pour les personnes à mobilité réduite. Il est en plus difficile de maintenir sur le territoire les personnes âgées qui souhaiterait habiter dans un logement adapté. Par ailleurs, notre territoire présente un retard sur sa mise en accessibilité.

Contexte : Le département de l'Eure a établi un schéma départemental en direction des personnes âgées. Celui-ci entend préserver et valoriser la place des personnes âgées dans la société (faciliter leur intégration dans la société, diversifier l'offre de services, favoriser le lien social et la mobilité), garantir aux personnes dépendante un parcours de vie respectueux et bien traitant notamment par l'adaptation de l'offre de logement et la co-responsabilisation des acteurs et s'assurer de l'accessibilité aux services des personnes âgées.

Objectifs opérationnels

- Réflexion sur la vieillesse à l'échelle du territoire
- Consolider les actions existantes
- Mettre en œuvre des actions bien vieillir sur le territoire